

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	209 935,00	0,00	230 825,00	230 825,00	230 825,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	400 570,00	0,00	347 160,00	347 160,00	347 160,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	510,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		611 015,00	0,00	579 485,00	579 485,00	579 485,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	13 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 262,53		12 369,36	12 369,36	12 369,36
Total des dépenses réelles de fonctionnement		626 777,53	0,00	595 354,36	595 354,36	595 354,36
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	21 400,00		13 538,00	13 538,00	13 538,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		21 400,00		13 538,00	13 538,00	13 538,00
TOTAL		648 177,53	0,00	608 892,36	608 892,36	608 892,36

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		608 892,36

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	70 500,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	523 302,00	0,00	427 135,00	427 135,00	427 135,00
75	Autres produits de gestion courante	10 500,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion courante		604 602,00	0,00	512 135,00	512 135,00	512 135,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		620 602,00	0,00	519 135,00	519 135,00	519 135,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		620 602,00	0,00	519 135,00	519 135,00	519 135,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		89 757,36
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		608 892,36

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	13 538,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote de compte administratif pour la reprise effective des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 785,00	0,00	43 300,00	43 300,00	43 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 785,00	0,00	43 300,00	43 300,00	43 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 327,11		1 522,38	1 522,38	1 522,38
	Total des dépenses financières	1 327,11	0,00	1 522,38	1 522,38	1 522,38
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	23 112,11	0,00	44 822,38	44 822,38	44 822,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	23 112,11	0,00	44 822,38	44 822,38	44 822,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

44 822,38

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	21 400,00		13 538,00	13 538,00	13 538,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	21 400,00		13 538,00	13 538,00	13 538,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Proposé nouveau	Publié le	VOTE (3)	510
	TOTAL	21 400,00	0,00	31 038,00			

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 784,38
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 822,38

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	13 538,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	230 825,00		230 825,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	347 160,00		347 160,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00		1 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	0,00	3 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	13 538,00	13 538,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	12 369,36		12 369,36
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		595 354,36	13 538,00	608 892,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	608 892,36
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	43 300,00	0,00	43 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 522,38		1 522,38
Dépenses d'investissement – Total		44 822,38	0,00	44 822,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 822,38
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	67 000,00		67 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	427 135,00		427 135,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	0,00	18 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	7 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		519 135,00	0,00	519 135,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	89 757,36
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	608 892,36
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	11 500,00	0,00	11 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		13 538,00	13 538,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		11 500,00	13 538,00	25 038,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	13 784,38
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	6 000,00
-----------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 822,38
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	209 935,00	230 825,00	230 825,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	8 500,00	5 000,00	5 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	700,00	700,00	700,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
611	Contrats de prestations de services	6 500,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	29 000,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 200,00	4 800,00	4 800,00
6156	Maintenance	3 800,00	4 600,00	4 600,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	200,00	200,00
6228	Divers	126 510,00	135 000,00	135 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 300,00	7 000,00	7 000,00
6241	Transports de biens	700,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	125,00	125,00	125,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 100,00	1 500,00	1 500,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	5 000,00	5 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	13 000,00	17 400,00	17 400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	400 570,00	347 160,00	347 160,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	27 300,00	27 300,00
6331	Versement mobilité	4 050,00	3 690,00	3 690,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 100,00	930,00	930,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 660,00	4 020,00	4 020,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	660,00	560,00	560,00
64111	Rémunération principale titulaires	122 250,00	104 420,00	104 420,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 790,00	4 480,00	4 480,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat°	300,00	0,00	0,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	10 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	27 840,00	25 560,00	25 560,00
64131	Rémunérations non tit.	79 300,00	66 910,00	66 910,00
64138	Autres indemnités non tit.	21 820,00	14 850,00	14 850,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	48 240,00	39 610,00	39 610,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	42 320,00	36 090,00	36 090,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 990,00	3 270,00	3 270,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	480,00	400,00	400,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	450,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	6 320,00	6 070,00	6 070,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	510,00	1 500,00	1 500,00
6518	Autres	500,00	1 500,00	1 500,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		611 015,00	579 485,00	579 485,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	13 500,00	3 500,00	3 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	12 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 262,53	12 369,36	12 369,36
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		626 777,53	595 354,36	595 354,36
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	21 400,00	13 538,00	13 538,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	21 400,00	13 538,00	13 538,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 400,00	13 538,00	13 538,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 400,00	13 538,00	13 538,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		648 177,53	608 892,36	608 892,36

Séance du 4 avril 2023 - n°VILLE_2023DL017 - 148/101
 RESTES A REALISER N-1 (11) 0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)
----------------	-------------	-----------------------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	608 892,36
---	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	300,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	300,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	70 500,00	67 000,00	67 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	70 500,00	67 000,00	67 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	523 302,00	427 135,00	427 135,00
74718	Autres participations Etat	0,00	2 000,00	2 000,00
7472	Participat° Régions	23 500,00	16 350,00	16 350,00
74748	Participat° Autres communes	472 000,00	385 000,00	385 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	11 302,00	10 000,00	10 000,00
7478	Participat° Autres organismes	16 500,00	13 785,00	13 785,00
75	Autres produits de gestion courante	10 500,00	18 000,00	18 000,00
752	Revenus des immeubles	10 500,00	18 000,00	18 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		604 602,00	512 135,00	512 135,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 000,00	7 000,00	7 000,00
7713	Libéralités reçues	16 000,00	6 000,00	6 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		620 602,00	519 135,00	519 135,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		620 602,00	519 135,00	519 135,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	89 757,36
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	608 892,36

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 785,00	43 300,00	43 300,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 785,00	18 300,00	18 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 785,00	43 300,00	43 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 327,11	1 522,38	1 522,38
Total des dépenses financières		1 327,11	1 522,38	1 522,38
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		23 112,11	44 822,38	44 822,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		23 112,11	44 822,38	44 822,38

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 822,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	11 500,00	11 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	5 000,00	5 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	6 500,00	6 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	11 500,00	11 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	6 000,00	6 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	6 000,00	6 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	17 500,00	17 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	21 400,00	13 538,00	13 538,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 117,00	1 117,00	1 117,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 494,00	876,00	876,00
28184	Mobilier	478,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	18 311,00	11 545,00	11 545,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		21 400,00	13 538,00	13 538,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		21 400,00	13 538,00	13 538,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		21 400,00	31 038,00	31 038,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 784,38
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	44 822,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les Immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2020-07-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 - Documents urbanisme : frais d'études, élaboration, modification et revision	10	07/07/2020
L	2031 - Frais d'études non suivies de réalisations	5	07/07/2020
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	07/07/2020
L	2033 - Frais insertion non suivis de réalisations	5	07/07/2020
L	2041...1 - Subv. d'équipt versees aux organismes publics: Biens mobiliers, materiel ou etudes	5	07/07/2020
L	20412 - Subv d'équipt versees aux organismes publics: Bâtiments et installations	15	07/07/2020
L	2041...3 - Subv d'équipt versees aux organismes publics: Projets d'infrastructures d'interet national	30	07/07/2020
L	2042...1 - Subv d'équipt versees aux personnes de droit prive: Biens mobiliers, materiel ou etudes	5	07/07/2020
L	20422 - Subv d'équipt versees aux personnes de droit prive: Bâtiments et installations	15	07/07/2020
L	2042...3 - Subv d'équipt versees aux pers. de dt prive: Projets d'infrastructures d'interet national	30	07/07/2020
L	2051 - Logiciels et licences bureautiques	5	07/07/2020
L	2051 - Autres droits, brevets, licences, marques, procedes et valeurs similaires	30	07/07/2020
L	208 - Autres immobilisations incorporelles	10	07/07/2020
L	2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	15	07/07/2020
L	2128 - Autres agencements et aménagement de terrains	30	07/07/2020
L	2132 - Immeubles productifs de revenus	25	07/07/2020
L	2135 - Installations generales , agencements et aménagement des constructions	20	07/07/2020
L	2138 - Batiments legers, abris	10	07/07/2020
L	2151 - Reseaux de voirie	20	07/07/2020
L	2152 - Installations de voirie	20	07/07/2020
L	2153... - Reseaux	30	07/07/2020
L	21568 - Autre materiel et outillage d'incendie et de defense civile	8	07/07/2020
L	21571 - Materiel roulant de voirie	7	07/07/2020
L	21578 - Autre materiel et outillage de voirie	7	07/07/2020
L	2158 - Autres installations, materiel et outillages techniques	10	07/07/2020
L	2182 - Materiels de transport	8	07/07/2020
L	2183 - Materiel de bureau et materiel informatique	5	07/07/2020
L	2184 - Mobilier	10	07/07/2020
L	2188 - Coffres fort, armoires fortes, pianos	20	07/07/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - Montant jusqu'à 3 000 euros	5	07/07/2020
L	2188 - Autres immobilisations corporelles - Montant superieur à 3 000 euros	10	07/07/2020

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 522,38	1 522,38
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 522,38	1 522,38
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 522,38	1 522,38

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 522,38	0,00	0,00	1 522,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 538,00	III 13 538,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 538,00	13 538,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 117,00	1 117,00
28183	Matériel de bureau et informatique	876,00	876,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	11 545,00	11 545,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 538,00	0,00	13 784,38	6 000,00	33 322,38

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 522,38
Ressources propres disponibles	IV 33 322,38
Solde	V = IV – II (6) 31 800,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT

DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	
Adjoint territorial animation	C	1,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fo
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2
Agent de maîtrise	C	TECH	562	0,00	3-2
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuel

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 1 000 habitants.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'un

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'obj

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ain

fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par Le Maire, Jerome MOROGE (1),

A la Mairie de Pierre Benite, le 04/04/2023

Le Maire, Jerome MOROGE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil Municipal

A la Mairie de Pierre Benite, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BELATTAR Nora	
BELMONT Sandrine	
BOISSIER Marine	
BONTEMPS Marlene	
CALVANO Michele	
CARNEVALI Johnny	
CHAIZE Marjorie	
CHAPON Eliane	
COMTE Sandrine	
COUPE Wilfrid	
DEMOND Anne	
DOMINGUEZ Marysa	
DONJON Alain	
DRIDI Oihiba	
DU REPAIRE Yann-Yves	
DUCHAMP Thierry	
GOLBERY Marcel	
HIDRI Anissa	
JAVAZZO Bernard	
LANGIN Patrice	
LARGE Dominique	Séance du 4 avril 2023 - n°VILLE_2023DL017 - 159/161

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

LECLERE Marion	
MAUXION Pierre-Marie	
MBOUNI Levana	
MICHAUD Maryse	
MILLIER-DUMOULIN Maud	
MOROGÉ Jerome	
MOUCHIKINE Claude	
PAYS Jean-Luc	
ROS Jacques	
RUFIN Lionel	
SEBASTIEN Max	
TABBOUBI Ahlame	

Certifié exécutoire par Le Maire, Jerome MOROGÉ (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : du Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

SLO

ID : 069-216901520-20230404-VILLE_2023DL017-DE

